



COMMISSION DES COMPÉTITIONS

Réunion du 30 juin 2025 à Cauffry

Président : Kevin BENSMAN

Présents : Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Stéphanie DORRÉ, Ludovic LAURENT, Joëlle LEMY, Loïc QUIGNON, Kevin WARIN

Excusé : Jean Luc BOURLAND

Assiste à la réunion : Christophe PRUVOST (Directeur Administratif)

Les décisions de la Commission des Compétitions du DOF sont susceptibles d'Appel dans un délai de 7 jours auprès de la Commission Départementale d'Appel Juridique dans les conditions prévues à l'article 11 alinéa D du Règlement Particulier du District Oise de Football.

Document sous réserve des procédures en cours et/ou à venir et/ou de confirmation d'engagement.

Ordre du jour : Bilan de la saison 2024-2025 :

- Résultats des Compétitions séniors 2024-2025 et affectation des équipes saison 2025-2026,
- Dates et modalités des engagements,
- Calendrier Seniors,
- Informations diverses.

Préambule :

La Commission des Compétitions Séniors du DOF prend note et intègre les procès-verbaux des différentes commissions relatifs à l'application des règlements du DOF et obligations des clubs (statut de l'arbitrage, statut des jeunes, statut des éducateurs, classement des terrains) et au procès-verbal de la Commission Régionale des Compétitions statuant sur les accessions et relégations des championnats régionaux de la Ligue de Football des Hauts de France. En particulier, la Commission des Compétitions du DOF prend en compte le PV de la commission régionale des compétitions, pôle séniors du 16 juin dernier et publié sur le site de la LFHF le 23 juin 2024. Les équipes de l'US Chantilly B, l'US Cires les Mello, L'US Plessis Brion et le FC Liancourt / Clermont B seront remis à la disposition du District pour jouer en D1 pour la saison 2025-2026.

Un vote ayant eu lieu le 07 octobre 2023 pour une modification du statut des jeunes a été mis en application pour la saison 2024-2025 mais les clubs en infraction du statut des jeunes parus dans le PV de la Commission des Jeunes du 16 Juin 2025 qui sont en position de relégation et en infraction du statut des jeunes auront une seule descente pour la saison 2025-2026.

La Commission constate l'homologation des dernières rencontres des championnats, à l'exclusion de celles pour lesquelles une procédure est toujours en cours et des éventuelles réserves, appels et procédures à venir à la suite de la parution des derniers procès-verbaux du District Oise de Football.



COMMISSION DES COMPÉTITIONS

Réunion du 30 juin 2025 à Cauffry

1 – Résultats des Compétitions 2024-2025 et affectation des équipes saison 2025-2026.

La Commission félicite les équipes accédant au niveau supérieur et adresse ses encouragements à celles qui connaissent une relégation. **Les équipes de AS Beauvais Oise C, l'US Ribécourt et de l'USE St Leu D'Esserent ont été validées par le District Oise pour participer au championnat R3 de la LFHF pour la saison prochaine**

Champions : Seniors :

D1 – USE St Leu D'Esserent,

D2 – US Méru B

D3 – FC Beauvais

D4 – FC Bulles

D5 – ASCVA Morienvall

Ascendants D2 à D1 (8 équipes)	AS Verderel, JS Thieux, US Margny Les Compiègne B, FC Sacy St Martin, FC Ruraville, AS Multien, Lamorlaye US, Montataire SFC B*
Descentes de D1 à D2 (9 équipes)	AS Maignelay-Montigny (SJ), SC Songeons, FC Thourotte Longueil Annel, AS Auneuil, US Etouy-Agnetz, US Villers-St-Paul (SJ), CS Chaumont En Vexin B, US Bresles, AS Allonne
	Ordre de repêchage : AS Auneuil, FC Thourotte Longueil Annel, CS Chaumont En Vexin B
Ascendants D3 à D2 (10 équipes)	ES Remy, Dynamo Canly Longueil, AS Verneuil B, FC Bethisy B, US Gouvieux B, FC Lavilletertre, US Breteuil C, CS Haudivillers, FC Beauvais, USAP Beauvais B
Descentes de D2 à D3 (11 équipes – 1 repêché en raison de l'exempt du groupe D soit 10 équipes (9 en D3 et 1 équipe de D2 en D4 (FG))	Grandvilliers AC B, US Lieuvillers, FC Thourotte Longueil Annel B, JS Guiscard, US Verberie, US Pont Ste Maxence C, AFC Creil B, AS Allonne B, US Ste Geneviève, + 1 équipe de D2 en D4 (FG) : Senlis USM C
	Ordre de repêchage : US Pont Ste Maxence C, FC Thourotte Longueil Annel B**
Ascendants D4 en D3 (12 équipes)	FC Bulles, US Etouy/Agnetz B, JSA Compiègne La Croix B, CA Venette B, FC Talmontiers, AS Verderel B, AS Chambly Cheminots, AFC Nogent, US Méru C, AS Noailles Cauvigny B, ES Ormoy Duvy B, Compiègne Atletico
	Places vacantes : FC Ruraville B, SL Fleury, RC Blargies
Descentes D3 à D4 (11 équipes) + 1 équipe de D2 en D4 (FG)	US Lassigny B, US Estrées St Denis B, AS Monchy St Eloi, FC Boran, ES Thiers Sur Theve (SJ), AS Bornel, AS



COMMISSION DES COMPÉTITIONS

Réunion du 30 juin 2025 à Cauffry

	Hénonville, US Paillart (SJ), JS Moliens, AS Auneuil B, US Marseille En Beauvaisis
	Ordre de repêchage : AS Monchy St Eloi, US Lassigny B, AS Auneuil B, FC Boran
Ascendants D5 à D4 (11 équipes : les premiers de D5 + 5 meilleurs seconds). Pour arriver à 60, 11 montées de D5 sont nécessaires	US Gaudechart, AS Ons en Bray B, FC Lavillettertre B, SCC Sérifontaine, SC St Just En Chaussée C, US Baugy Monchy, JS Guiscard B, FC Chiry Ourscamp, ASCVA Morierval, AS Laigneville, OC Bury
	Places vacantes : Remy ES B, Bulles FC B, Mareuil Sur Ourcq AS, Jouy Sous Thelle FC, Fouquenies US, Creil RCCA B, Carlepont FC B
Descentes D4 à D5 (11 équipes). Les 6 derniers de chaque groupe + les FG	AS Campremy-Noyers B (FG), AS Maignelay-Montigny B (FG), US Margny Les Compiègne C (FG), AS St Samson, Dieudonne Puiseux EF B (FG), US Balagny C (FG), USR St Crépin B (FG), FC Esches Fosseuse B, US Le Pays Du Valois D (FG), FC Compiègne Portugais (FG), US Villers-St Paul B (FG)
	Ordre de repêchage : Aucun repêchage possible

FG : Forfait Général, PV : Place vacante, SJ (défaut au niveau des obligations au Statut des Jeunes)

***Accession en Seniors D1 de l'équipe de SFC Montataire B, suite à l'impossibilité d'accéder à l'équipe de l'US Méru B (Sur l'Article 47.3 du statut de l'arbitrage).**

****Le club de FC Thourotte Longueil Annel B ne pourra être repêché en Seniors D2 que dans le cas ou leur équipe première serait repêchée en Seniors D1.**

2 – Dates et modalités d'engagements.

Tous les engagements d'équipes, quelles que soient leurs catégories, sont déclarés et réalisés au travers de l'application FootClubs. En cas de problème sur cette procédure, adresser un courriel via l'adresse officielle sécurisée du club au secrétariat du district : secretariat@oise.fff.fr

Les dates limites d'engagements sont fixées comme suit :

- ✓ Seniors championnats et Coupes,

: **20 juillet 2025,**

Les possibilités d'engagements sous FootClubs seront disponibles bientôt.



COMMISSION DES COMPÉTITIONS

Réunion du 30 juin 2025 à Cauffry

3 – Calendrier de reprise Seniors.

Sous réserve de la parution du calendrier général de la Ligue des Hauts de France, les diverses compétitions ouvertes aux clubs du DOF seront les suivantes :

24 août 2025 :

- ✓ 1^{er} tour de Coupe de France,

31 août 2025 :

- ✓ 2^{ème} tour de Coupe de FRANCE,
- ✓ 1^{er} tour de Coupe de l'OISE,

7 septembre 2025 :

- ✓ 1^{ère} journée des Championnats D1 à D4,
- ✓ 1^{ère} journée du Challenge PATOUX pour les D5.

14 septembre 2025 :

- ✓ 3^{ème} tour de la Coupe de FRANCE (Entrée en lice des N3),
- ✓ 2^{ème} tour de la Coupe de l'OISE,
- ✓ 1^{er} tour de la Coupe OBJOIS,
- ✓ 1^{er} tour de la Coupe CHIVOT.
- ✓ 2^{ème} journée du Challenge PATOUX pour les D5

21 septembre 2025 :

- ✓ 2^{ème} journée des Championnats D1 à D4
- ✓ 3^{ème} journée du Challenge PATOUX pour les D5

5 – Informations diverses.

Mouvements et créations de clubs :

- Création de club :
L'AS LA NEUVILLE - ROY (Affiliation n° 565132)
LEGLANTIERS OISE FOOTBALL (Affiliation n° 565168)
RACING CLUB DE VALDAMPIERRE (Affiliation n° 565104)
- Changement de nom :
Un changement de nom : Union Franco Africaine Agglomération Creilloise (CREIL UFAA/RCCA)
en **Racing Club de Creil Agglomération (RCCA Creil)**.



COMMISSION DES COMPÉTITIONS

Réunion du 30 juin 2025 à Cauffry

La Commission prend connaissance du courriel du Club du FC FERRIÈRES EN BRAY (Club du District de Seine Maritime), en date du 30 Mai 2025. La Commission s'étonne de la distance entre le siège social du club à FERRIÈRES EN BRAY et les installations du club situé sur la commune de CRIQUIERS (30 kilomètres). La commission ne peut donner une suite favorable à la demande du club du FC FERRIÈRES EN BRAY dans le championnat de District de l'Oise dont siège et le terrain se situe en Seine Maritime. Le siège social pour participer au championnat de l'Oise doit se situer dans le département de l'Oise (Article 2 des Statuts de la FFF et l'Article 22 des Règlements Généraux de la FFF).

La Commission prend note de la demande de cessation d'activité du Club de l'ENT.S. DU THELLE (ERCUIS), en date du 06 Juin 2025.

La Commission prend note de la demande de Changement de Type pour le Club du FC CEMPUIS, en date du 20 Juin 2025. Le Club passe de Loisir à Libre, à partir de la Saison 2025-2026.

La Commission prend connaissance du courriel du Club de l'AS COYE LA FORÊT. À ce jour, elle ne peut pas se positionner sur cette demande, du fait que les engagements équipes ne sont pas ouvertes, et qu'elle ne connaît pas le calendrier des équipes du Club local (terrain de repli).

Planning prévisionnel des réunions de la commission des compétitions séniors : le 25 juillet 2025 à 17H00, tirage au sort des groupes de D1 en conformité avec le règlement du DOF.

La date des engagements séniors du DOF étant le 20 juillet 2025, les groupes de D2 à D4 (Championnats A/R) et D5 (PATOUX), la Commission se réunira le 31 juillet 2025 à 17h00, pour constituer les groupes.

**Le Président,
Kevin BENSMAN**

**La Secrétaire de Séance,
Jérôme MALHERBE**